

Serge Gandy

**CG DISTRIBUTION**

2260 route de sous le mont  
74350 ALLONZIER LA CAILLE  
FRANCE

Tél: +33 (0)6 14 43 95 59

Email : [contact@crazygoat.net](mailto:contact@crazygoat.net)

Site internet: [www.crazygoat.fr](http://www.crazygoat.fr)

Et aussi [Crazy Goat](#) sur Facebook



Etre inventeur c'est plutôt ce qui suit,

Ayant inventé un aérosol réutilisable quasiment indéfiniment en 2009, je vis aujourd'hui bien modestement d'une petite société qui exploite 1 applications depuis 9 ans.

Je n'ai à ce jour, jamais réussi à vendre une licence en dépit d'une prospection acharnée, de déplacements internationaux en Chine, Taiwan et Suisse, et d'une exposition médiatique des plus conséquente favorisant de nombreux contacts avec des industriels qui se déclaraient très intéressés et subitement disparaissaient dès lors que nous échangeons un email ou n'envoyait jamais l'argent correspondant au contrat signé suite à d'âpres négociations et de coûteux déplacements (Chine)

Les retours très positifs des déjà utilisateurs de mes produits font que j'existe encore, ce qui est un miracle au regard de ce que j'aurais dépensé en pure perte pour un brevet qui me paraît aujourd'hui utopique.

En effet, à la suite d'une PCT, choisir de protéger l'Europe, les USA, la Chine, le Japon, la Russie, la Corée, l'Inde, le Mexique, le Brésil, la Thaïlande ... ça coûte cher !

Alors après 7 ans et presque 80000 € engloutis, j'ai abandonné quelques pays avant d'aller au bout de la procédure (qui est bien trop chère au Japon et en Russie), me suis un peu acharné avec les USA qui n'ont cessé de m'opposer le brevet de l'aérosol breveté en 1943 et n'ont jamais voulu considérer que le mien était démontable, et ai aussi abandonné l'Europe qui, à l'issue d'une coûteuse procédure Européenne, me délivrait mon brevet et me demandait ensuite des traductions, des re-dépôts dans les pays convoités et le paiement bien sûr des annuités dans chacun des pays ! Dépenser 40 à 50000 € pour prolonger mon brevet un an de plus en Europe ne m'était pas accessible et j'abandonnais les 15000 € déjà gaspillés en attendant que l'Europe ne se mette d'accord.

Novice et ingénu, j'ai fait aussi connaissance avec la puissance des lobby et constate amèrement que je n'ai jamais réussi à gagner une récompense digne de ce nom en France.

Par exemple et lors du premier concours d'inventeurs auquel je participais fin 2010, je fus le seul inventeur à m'entretenir personnellement avec le commissaire de la République qui s'était déplacé pour la remise des prix et ensuite, je fus aussi le seul inventeur à devoir donner mon nom sur l'estrade pour que les organisateurs puissent remplir le tout petit chèque que j'avais gagné (15 ième prix) et aussi le seul inventeur à ne pas pouvoir repartir avec son diplôme (le mien et seulement le mien n'était pas prêt !)

Ensuite, et après avoir raflé les plus importants prix du concours international d'invention de Genève 2011 (médaille d'or avec félicitation du Jury, prix Européen de l'innovation et prix de la chambre de commerce) je participais quelques jours plus tard au Concours Lépine.

Dans ce concours Français, où furent remises plus de 40 prestigieuses médailles d'or (pour notamment un pot de yaourt retourné avec 2 trous latéraux, destiné à placer des graines tue-limace à l'abris de la pluie ou pour un bâton de ski ayant une poignée grip de 40 cm au lieu des 10 cm habituels pour faciliter l'appuis quand on se relève en neige profonde), je repartais avec un bien modeste Prix de l'INPI (annoncé à l'issue de 40 médailles d'or, autant en argent puis en bronze) et l'invitation du Président du concours Lépine à me « refaire » lors du prochain concours INST à Taipei en me joignant à la délégation française qu'il accompagnait là bas.

Inquiet par le risque de me faire voler mon invention dans ce pays lointain, je fus rassuré par ce bon président qui m'assurait que j'étais couvert par une PCT, qu'il avait des accords avec le gouvernement Taïwanais et que je n'avais donc rien à craindre.

Je décalais donc de quelques mois une délicate intervention chirurgicale déjà programmée pour ma femme, (une tumeur cérébrale grosse comme une mandarine), vendais une dernière voiture pour payer les frais et m'envolais pour Taipei en abandonnant une femme malade et une fille de 9 ans, en mal être à l'école et avec des idées suicidaires.

Je participais donc à cet énorme concours de 998 inventeurs, remportais une médaille d'or remise en grandes pompes par le ministre de l'industrie local, et surtout rencontrais un industriel qui ne me lâcha plus pendant 4 jours pour se déclarer désireux de m'acheter une licence pour 200 Millions d'unité à fabriquer dans les 3 ans (à raison de 1€ de royauté par unité), pour alimenter ses 22000 points de vente spécialisés en produits bio et frais.

Je pense qu'il avait compris en 4 jours à l'époque, une bonne partie de ce que je sais aujourd'hui.

Le brevet lui était indispensable car les frais des tests représentatifs de validation sanitaire à effectuer pour conditionner de l'agro alimentaire étaient conséquents et aussi non protégeables car devenant de notoriété publique.

Lorsque de retour en France, je me renseignais pour établir un contrat de cession de licence, on m'informa que Taiwan était le seul état non contractant des accords internationaux de propriété industrielle (PCT), que mon brevet n'était donc pas déposé dans ce pays, qu'il m'était impossible de le déposer après coup, que je n'avais par conséquent rien à vendre et que ce brave industriel n'avait rien à acheter et ne pourrait donc jamais avoir l'exclusivité pour assurer un juste retour des lourds investissements en test sanitaires prévus.

Après avoir tourné le problème dans tous les sens, l'industriel taïwanais abandonna le projet et je fus spolié de quelques 200 millions d'euros et aussi de ma meilleure voiture.

Je remercie encore le président du concours Lépine, qui ne fut ensuite, même pas capable de me fournir un justificatif comptable correspondant au montant du chèque que je lui avait fait pour adhérer à son association, passage obligé pour pouvoir participer au concours !

Cette fin d'année 2011 fut certainement la plus éprouvante.

Je la terminais en lambeaux, plusieurs fois à la limite du burn out, avec un bras en écharpe à cause d'une vilaine blessure, car je m'explosais une Goat Pomme/Azote dans la main, (pendant que la secouait pour tenter de dissoudre un gaz insoluble N<sub>2</sub> que je confondais alors avec le N<sub>2</sub>O des cartouches à syphon), dans le but de comprendre comment mon industriel Taïwanais comptait utiliser 200 Millions de bouteilles.

Cette prise en défaut de ma légendaire habitude à maîtriser toute situation technique me fit bien plus de mal au moral qu'à la main, et je crus que le monde s'écroulait quand je tombais par terre, anéanti et choqué par ce premier et terriblement cuisant échec.

Ma main ensuite s'est parfaitement réparée dans l'année, tandis que ma cervelle et celle de ma femme de retour enfin à la maison en mode légume, nécessitaient un peu plus de temps.

Le régime de forçat que je m'imposais alors pour survivre, privé d'une main et m'épuisant sur les foires et marchés, obligé de solliciter l'aide de ma femme hospitalisée, à qui j'apportais du travail en cachette qu'elle réalisait dans son lit d'hôpital, dès le lendemain de son opération pour enrayer la rupture des productions que je vendais au fur et à mesure pour payer les factures et sauver la maison.

J'étais aussi fort inquiet de l'évolution du mal être de ma fille (détectée EIP avec plus de 140 de QI, ce qui pouvait expliquer son hyper sensibilité), qui avait bien compris que maman avait quand même un risque important de ne jamais rentrer, surtout quand elle repartait en urgence pour une deuxième opération 10 jours plus tard avec du liquide rachidien qui coulait de sa fraîche cicatrice tondue, l'obligeant à s'enrouler la tête dans une serpillière pour ne pas pourrir ces chaussures et les sièges de la voiture !

Fortement amoindris mais tous finalement vivants, la famille se releva doucement, et continua malgré tout d'avancer.

L'année qui suivait, je participais à un autre concours français organisé par TV M6, l'inventeur 2012 ! Sélectionné parmi plus de 350 postulants, et à l'issue de 4 semaines de compétition, j'accédais à la finale du concours et retrouvais pour une émission en direct, 5 autres « inventeurs » dont un seul était titulaire d'une demande de brevet.

Ce que vous ne savez pas c'est que pour passer à la TV, il faut signer un contrat avec M6 qui fait de M6 votre mandataire exclusif sur le territoire et pendant 3 ans pour placer votre invention tout en recevant 35% des contrats, avec la seule obligation de vous tenir informé tous les 3 mois des démarches engagées sur le territoire.

Mon palmarès passé et les échos médiatiques liés à l'émission, me laissait espérer le gain du concours, étant le seul à présenter une vraie invention.

Comme ma PCT (brevet international pour 145 pays) se terminait 1 semaine avant la finale en direct et que mon palmarès passé et les échos médiatiques liés à l'émission, me laissait espérer le gain du concours, étant le seul à présenter une vraie invention, je décidais de mettre le paquet et dépensait plus de 30000 € pour prolonger mes brevets en l'Europe, les USA, la Chine, le Japon, la Russie, la Corée, l'Inde, le Mexique, le Brésil, la Thaïlande.

Ceci faisant, j'offrais à M6 (qui n'était pas censé le deviner) et en cas de victoire un territoire à la hauteur de ses ambitions. Quitte à me prendre 35 %, au moins ils auraient de quoi faire avec un tel territoire.

Si ils ne bossaient pas, le contrat tombait et comme les sommes versées étant acquises, je prenais 50000 € ( au lieu des 100000 € annoncés si bruyamment à la TV constitués en fait de 50000 € de suite plus 50000 € à valoir sur les contrats signés)

Je fus alors assez dépité de constater qu'une médaille d'or à Genève, une autre à INST Taipei et d'autres récompenses internationales, n'auront pas dissuadé TV M6 de me ridiculiser devant 3.6 millions de téléspectateurs, écarté du podium que je fus, par du papier toilette dans un emballage de kleenex !

Je terminai dernier de la finale de cette supercherie télévisée, privé d'être soumis au vote du public, car le jury m'écarta des 3 super finalistes avec une note punition de 10.5/20, placée à 4 points de l'avant dernier, tandis qu'il attribuait 15.5 à du papier toilette dans un emballage de kleenex !

J'aurais au moins eu la satisfaction de me faire filmer dans mon quotidien, par une équipe de tournage professionnelle et ébahie, en découvrant comment je ramenais de la montagne, des arbres morts de plus de 10 mètres de long, accrochés derrière une moto, pour chauffer la maison et économiser ainsi quelques euros pour mieux les gaspiller ensuite dans de coûteuses prospections nationales et internationales qui se sont toujours terminées par des escroqueries !

Certainement pour me récompenser de m'être rayé de la liste des demandeurs d'emploi et d'avoir créé une société qui embauchait mon épouse sans emploi suite à la fermeture de son commerce, le Pôle Emploi exigea, dans les semaines qui suivirent, le remboursement du chômage que j'avais perçu.

N'ayant aucune trésorerie, le Pôle Emploi m'accordait tout de même l'étalement de ce remboursement sur 2 ans.

Je m'exécutai, payant ensuite de l'impôt sur les salaires que je dus m'attribuer pour rembourser, et ma société n'oublia pas de payer bien sur, 48% de RSI sur les salaires perçus, pour rembourser, 2 ans durant et je pense injustement, une pseudo erreur de l'administration.

Le peu de trésorerie que j'aurais pu utiliser pour prospecter d'autres pays et tenter de valoriser mon brevet encore en vie dans quelques états, m'était subtilisé car bien sur, le montant des fonds propres de ma jeune société n'était pas suffisant pour obtenir une COFACE ( aide à l'export)

Ces événements m'ont bien sur fortement contrariés dans le développement de ma société et 7 ans de sacrifices et d'incroyables efforts furent nécessaires pour me remettre à flot financièrement, physiquement et moralement, tout en conservant mon brevet délivré en Chine et en Corée mais aussi maintenu en Inde, qui aujourd'hui me ferme ses portes !

La Chine est un grand pays peu onéreux pour un brevet, mais il semblerait que cette protection soit illusoire, comme en France d'ailleurs. (voir dossier Babaz)

<http://www.inventerpasrever.com/babaz-inov-inventeurs-independants-ignores-ridiculises-exploites-spolies-ruines-stop-ca-suffit.html>

Alors puisque je ne pourrais jamais empêcher toute la planète de copier mon œuvre, je repense à la déclaration universelle des droits de l'homme et sa mise en application très bénéfique pour ceux qui ont créé quelque chose, sauf pour moi, et aussi les autres inventeurs indépendants.

Or, tuer la poule aux œufs d'or est aussi criminel qu'irresponsable

C'est pourquoi, et dans le but de rétablir cette insupportable et incroyable injustice, tout en portant au plus haut l'image de la France, qu'il est urgent de briser les chaînes de ceux qui font avancer le navire et libérer ainsi l'incroyable créativité Française.

### **Le Gaulois que je suis vous le demande !**

La démarche engagée par le SNAII , réclamant le droit d'auteur possible à l'inventeur, et la mise en place d'une société de gestion pouvant être une extension de l'action de la SACEM, me semble une piste possible en complément des légitimes demandes exprimées si courageusement par Mr Babaz.

La sympathie du public nous est acquise, la révolte des inventeurs est en marche et le mouvement s'en va grandissant.

PS: Note du **Gaulois** aux cols blancs **réfractaires**. ( Merci de bien vouloir transmettre si vous en connaissez quelques uns)

D'ailleurs, pour la révolte, je risque bien de commencer le premier, en refusant de vendre d'avantage mes produits, tout en interdisant une production, et aussi toute circulation et ou vente sur le territoire ( brevet)

Le temps de valider encore quelques essais sauvages et d'obtenir encore quelques résultats chiffrés, et il se pourrait bien que je me mette en vacances , et décide de ne vendre sur le marché Français que les pièces de rechange et les recharges

Ça tombe bien, j'ai aujourd'hui un an de stock, un an de trésorerie d'avance, et un peu de mécanique auto me fera le plus grand bien pour me détendre. La cote de la Cosworth monte, l'export m'appelle et ma femme maintenant rétablie à 2 boulots depuis peu.

Faire briller et vendre une Cosworth par an (7 en stock quand même) pourrait m'enrichir facilement de 3 fois mon salaire annuel actuel, sans impôts, et serait certainement bien plus bénéfique pour le bien être de ma famille, au lieu de m'entêter et de les entraîner dans une démarche folle depuis 9 ans, me permettant un revenu digne du RSA, un restau par an au flunch, de fouiller les poubelles pour m'habiller pour enfin avoir le droit de conserver une saloperie de brevet international qui semble ne servir à rien, et qui de toute façon, finira à la poubelle !

Et puis je commence à être fatigué de vendre un alcool taxé à hauteur de 514 litres de cidre par bouteilles de chèvre pour finalement verser au Trésor, plus de droits d'accises que mon salaire!

Si j'arrête le marché Français ?

Chiche que ça pourrait faire monter le cour de la Goat d'occasion ?

Y'en a qui savent combien ça coûte une dose de chimio ?

Vous imaginez des Canadiens, des Suisses, des marocains etc ..Cancéreux et se rétablissants parfaitement en 6 mois en faisant la fête avec une Goat délicieuse à boire par mois pendant que les Français avalent des chimio à 2867 € la boîte de 21 cachets sur la même durée, tout en devant supporter quelques effets indésirables des moins sympathiques ?

La Goat pourrait alors devenir un objet de contrebande, uniquement en France, la patrie de son géniteur?

Les Crazy Goateurs déjà équipés deviendraient des nantis ?

Et si je devenais réellement fou ?

Et n'acceptais de redevenir raisonnable qu'en l'échange du juste droit d'auteur pour le créateur que je suis?

Qui est pour et emboîte la marche des inventeurs?

Chiche ?

Alors comme vous voyez, c'est un vrai panard la vie d'inventeur, et tous finissent par devenir fou.

Moi c'est fait ce soir, et advienne que pourra !

il est 6h28, 49 h00 de veille, mais le taff est fait et je vais enfin me coucher.

J'avais prévu de vous faire le livre, l'urgence de la situation me fait plus tôt réagir, et je vous offre le résumé.

PS: Le livre qui arrive sera bien sur protégé par un droit mais comme je vous offre ce résumé, je vous assure qu'il ne sera pas engagé de poursuites si d'aventure une phrase culte, un passage, un chapitre même, se retrouvait largement diffusée....

Crazy Good life à tous, et encore merci Fred.

Serge Gandy